

**MAIRIE DE CHATEAUNEUF-MIRAVAIL
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

N°04/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le treize février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

Présents : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO, Nicolas GALLIANO et Robert VERAND.

Convocation en date du 07/02/2025

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 6

OBJET : RENOUELEMENT CONVENTION ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il la convention passée avec Monsieur GALLIANO René pour l'entretien des routes communales.

Monsieur le Maire propose de renouveler la convention qui lie la commune avec le Monsieur GALLIANO René sur la base d'un montant horaire de 80 €.

Cette convention inclue l'épavage, le déneigement, le salage, et l'entretien des fossés.

Le volume horaire annuel s'élève approximativement à une trentaine d'heures mais n'est pas fixé contractuellement, puisqu'il varie en fonction des besoins contextuels

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibérer sur ce dossier.

Messieurs GALLIANO René et Nicolas ne prennent pas part au vote.

Le Conseil Municipal, par 4 voix pour,

- **Choisit Monsieur GALLIANO René pour assurer la mission de déneigement et entretien des routes communales sur la commune de Châteauneuf-Miravail au taux de 80€/heure (déneigeuse et épareuse) ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 14 février 2025,

Le Maire,

Jean-Philippe MARTINOD

